

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
 - **Nom du produit:** DP908VO DILUANT GATOR PU
 - **Numéro de version:** 4
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
 - **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 - **Emploi de la substance / de la préparation:** Diluant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 - **Identification de la société/l'entreprise:**
Raison Sociale: PREDACOLOR
Adresse: 950 Rue de la Ceramique
27940 Le Val D'Hazey
Téléphone: 06 47 22 13 79
Email: infos@predacolor.com
 - **Service chargé des renseignements:**
Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité: infos@predacolor.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
 - de la Societé: + 33 (0) 06 47 22 13 79

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
 - **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
 -  GHS02 flamme
 - Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 -  GHS07
 - STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
 - **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
 - **Pictogrammes de danger**
 -  
 - GHS02 GHS07
 - **Mention d'avertissement** Attention
 - **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acétate de n-butyle
 - **Mentions de danger**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 2)

Nom du produit: DP908VO DILUANT GATOR PU

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P261 Éviter de respirer les vapeurs.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation régionale/nationale.

Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges**

- **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux:

CAS: 123-86-4	acétate de n-butyle	75-100%
EINECS: 204-658-1	Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336, EUH066	
Reg.nr.: 01-2119485493-29		

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours**

- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Nom du produit: DP908VO DILUANT GATOR PU

(suite de la page 2)

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** L'utilisation d'un appareil respiratoire peut être nécessaire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter l'inhalation de la pulvérisation du produit.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

Se laver les mains après chaque utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle

VLEP (France)

Valeur à court terme: 723 mg/m³, 150 ppm

Valeur à long terme: 241 mg/m³, 50 ppm

IOELV (Union Européenne)

Valeur à court terme: 723 mg/m³, 150 ppm

Valeur à long terme: 241 mg/m³, 50 ppm

· **DNEL**

CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle

Oral

DNEL Effets systémiques à long terme

2 mg/kg/day (consommateurs)

DNEL Effets systémiques à court terme

2 mg/kg/day (consommateurs)

(suite page 4)

Nom du produit: DP908VO DILUANT GATOR PU

(suite de la page 3)

Dermique	DNEL Effets systémiques à long terme	6 mg/kg bw/24h (consommateurs) 11 mg/kg bw/24h (travailleurs)
	DNEL Effets systémiques à court terme	6 mg/kg/ bw/24h (consommateurs) 11 mg/kg/ bw/24h (travailleurs)
Inhalatoire	DNEL Effets systémiques à court terme	6 mg/m3 (consommateurs)
	DNEL Effets locaux à court terme	300 mg/m3 (consommateurs) 600 mg/m3 (travailleurs)
	DNEL Effets locaux à long terme	35,7 mg/m3 (consommateurs) 300 mg/m3 (travailleurs)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· **Protection respiratoire:**



Choisir une protection respiratoire adaptée au niveau d'exposition réel ou prévu, au type de composé et à son niveau de danger, certifiée conformément aux normes applicables. Pour les applications à faible exposition, utilisez des masques respiratoires avec une protection/des filtres adéquats. Pour les applications avec un niveau d'exposition supérieur aux Valeurs Limites d'Exposition (VLE), utiliser des masques respiratoires avec des filtres adéquats ou des masques respiratoires à ventilation assistée, selon l'évaluation des risques réalisée par les services de prévention des risques professionnels.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

Nom du produit: DP908VO DILUANT GATOR PU

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales.**

· État physique	Liquide
· Couleur:	Selon désignation produit
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	124-128 °C (CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle)
· Inflammabilité	Inflammable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	3 Vol % (CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle)
· Supérieure:	10,4 Vol % (CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle)
· Point d'éclair:	28 °C (ISO 3679, CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle)
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique 40 °C à 40 °C	0,28 mm ² /s < 20.5 (mm ² /s)
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	10,7 hPa (CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle)
· Pression de vapeur à 50 °C:	55 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,88 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations:

· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'ignition:	370 °C (CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle)
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Test de séparation des solvants:	
· VOC (CE)	879,6 g/l 99,95 %
· Teneur en substances solides:	0,0 %
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.

(suite page 6)

Nom du produit: DP908VO DILUANT GATOR PU

(suite de la page 5)

- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
 - **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle**

Oral	LD50	>10.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>14.000 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Nom du produit: DP908VO DILUANT GATOR PU

(suite de la page 6)

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle

EC50/48 h	44 mg/l (daphnia magna)
EC50/72 h	675 mg/l (scenedesmus subspicatus (algue))
LC50/96 h	100 mg/l (lepomis macrochirus (poisson))
	62 mg/l (leuciscus idus)
	18 mg/l (pimephales promelas (vairon))

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· **12.7 Autres effets néfastes**

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Les informations fournies sont basées sur la directive (UE) 2008/98.

· **Catalogue européen des déchets**

Ce produit est considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la directive européenne 2008/98/CE.

· **Catalogue européen des déchets**

08 01 11* - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

L'emballage doit être correctement égoutté.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN1123

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR**

1123 ACÉTATES DE BUTYLE solution

(suite page 8)

Nom du produit: DP908VO DILUANT GATOR PU

(suite de la page 7)

· IMDG, IATA	BUTYL ACETATES solution
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, IMDG, IATA	
	
· Classe	3 Liquides inflammables.
· Étiquette	3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	30
· No EMS:	F-E,S-D
· Stowage Category	A
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1123 ACÉTATES DE BUTYLE SOLUTION, 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 5.000 t

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 50.000 t

· **RÈGLEMENT (UE) N.° 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

Nom du produit: DP908VO DILUANT GATOR PU

(suite de la page 8)

· **LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (CE) N.° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3**

· **Règlement (CE) n.° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux**

Aucun des composants n'est compris.

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) N.° 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n.° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n.° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (CE) N.° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone – ANNEXE I (Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Classe de pollution des eaux:**

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases des sections 2 et 3**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Liquides inflammables

D'après les données d'essais

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· **Service établissant la fiche technique: PREDACOLOR**

· **Contact: Voir l'adresse dans le point 1 de cette Fiche de données de sécurité**

(suite page 10)

Nom du produit: DP908VO DILUANT GATOR PU

(suite de la page 9)

· **Date de la version précédente:** 21.01.2025· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente****Annexe: Scénario d'exposition**

E1 Acétate de n-butyle SU3 - Revêtements - Utilisations Industrielles

Annexe: Scénario d'exposition 1· **Désignation brève du scénario d'exposition**

Acétate de n-butyle SU3 - Revêtements - Utilisations Industrielles

· **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

· **Catégorie du procédé**

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

· **Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

· **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Il couvre l'utilisation des revêtements (peintures, adhésifs, etc.), y compris l'exposition pendant l'utilisation (notamment le stockage, l'application par pulvérisation, au rouleau, au pinceau, à la truelle ou par une autre méthode) et le nettoyage de l'équipement.

Voir la section 1 de la fiche de données de sécurité pour les utilisations et applications recommandées (SU et PROC) pour ce produit.

Les informations contenues dans ce scénario se réfèrent à la substance pure.

· **Conditions d'utilisation**· **Travailleur** - Jusqu'à 8 heures par jour· **Paramètres physiques**· **Etat physique** Liquide· **Concentration de la substance dans le mélange** - Comprend des concentrations jusqu'à 100%· **Autres conditions d'utilisation**· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Température : 20 °C

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

(suite page 11)

Nom du produit: DP908VO DILUANT GATOR PU

(suite de la page 10)

· **Mesures de gestion des risques**· **Protection du travailleur**· **Mesures techniques de protection**

PROC7

- Veiller à ce que les phases manuelles soient réduites au minimum.

- Nettoyer l'équipement et la zone de travail tous les jours.

- Inspecter et entretenir régulièrement les équipements et les machines.

- Veiller à ce que la tâche soit effectuée en dehors de la zone respiratoire du travailleur (la distance entre la tête et le produit doit être supérieure à 1 m).

- Éviter les contacts fréquents et directs avec la substance.

- Supervision sur place pour vérifier que les mesures de gestion des risques sont utilisées correctement et que les conditions d'utilisation sont respectées.

- Éviter les éclaboussures.

- Assurez-vous d'utiliser une cabine de peinture

PROC10/ PROC13

- Ventilation par aspiration locale - efficacité minimale de 90%.

· **Mesures personnelles de protection**

- Le port de gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec formation de base des travailleurs

- Efficacité : 90%

· **Mesures de protection de l'environnement**· **Air** Traitement des gaz d'échappement par oxydation thermique.· **Mesures pour l'élimination**· **Procédés d'élimination**

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

· **Estimation de l'exposition**· **Travailleur (cutané)**

PROC 7 - 4,29 mg/kg/d

RCR - 0,39

PROC 10 - 2,74 mg/kg/d

RCR - 0,25

PROC13 - 1,37 mg/kg/d

RCR - 0,12

· **Travailleur (inhalation)**PROC 7 - 0,0001 mg/m³

RCR - 0,000001

PROC 10 - 24,19 mg/m³

RCR - 0,08

PROC13 - 24,19 mg/m³

RCR - 0,08

· **Guide pour l'utilisateur en aval**

En principe, les niveaux d'exposition prévisibles ne dépassent pas la DN(M)E, pour autant que les conditions d'exploitation et les mesures de gestion des risques soient en place.